Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 44 (1997)

Heft: 6

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Télécommunications et aide humanitaire

Journée mondiale des télécommunications

rm. Célébrée chaque année le 17 mai, la journée commémore la fondation de l'Union en 1865, sous le nom d'«Union télégraphique internationale», par les représentants plénipotentiaires de vinat Etats signataires de la Convention internationale. Le thème choisi cette année est celui des «Télécommunications et aide humanitaire». Une conférence de presse destinée à lancer la journée a réuni: Jean-Philippe Maitre, président du Conseil d'Etat de la République et Canton de Genève, Cornelio Sommaruga, président du CICR, Pekka Tarjanne, Secrétaire général de l'UIT (Union internationale des Télécommunications) et Martin Griffiths, adjoint du Secrétaire général pour les affaires humanitaires (ONU).

Comme l'a souligné Jean-Philippe Maitre, le lieu choisi pour le lancement de la journée mondiale des télécommunications - la salle de l'Alabama - est hautement symbolique. En effet, c'est dans cette salle, le 22 août 1864, que fut signée la première convention de Genève pour la protection des blessés de guerre. C'est d'ailleurs ce qui a profondément marqué ce qu'allait devenir et qu'est devenu le Comité International de la Croix-Rouge (CICR). Autre fait significatif, cette salle a aussi servi de berceau à la vocation de Genève comme centre international d'arbitrage, puisqu'on y a signé, en 1873, un accord qui mit fin à un litige entre les Etats du Nord des Etats-Unis et l'Angleterre (l'Angleterre avait livré aux camps des Sudistes une vingtaine de navires, dont «l'Alabama».

Genève abrite aussi, souligne Jean-Philippe Maitre, l'Union internationale des télécommunications (UIT). La présence et le rayonnement de l'UIT ont permis de développer «Geneva-MAN», qui permet l'utilisation la plus rapide, grâce à la fibre optique, des moyens de télécommunications actuellement disponibles. La voix, le son et l'image peuvent circuler en temps réel. Ce système est né d'une idée de l'Organisation Mondiale de la Santé, soutenue par Télécom PTT. Aujourd'hui, ce système lie les organisations internationales entre elles, et est également accessible aux entreprises.

Selon Jean-Philippe Maitre, Genève entend soutenir le développement des télécommunications au service de l'aide humanitaire. En 1966 l'Etat a donc accordé une subvention directe de 1 million de francs suisses au HCR, pour soutenir un centre de télécommunication humanitaire en liaison satellite avec les opérations humanitaires que coordonne le HCR sur le terrain.

Aide humanitaire d'urgence

Pour Cornelio Sommaruga, président du CICR, l'importance des télécommunications n'est plus à démontrer. Elles permettent de maintenir un contact permanent entre Genève et les 60 délégations, entre les 6000 collaborateurs du siège et les 1200 expatriés comme avec les 8000 collaborateurs des délégations.

Actuellement, le CICR possède le plus important réseau privé de télécommunication, que ce soit par téléphone, courrier électronique, fax et radio.

Quant à Pekka Tarjanne, il a principalement mis l'accent sur les difficultés des télécommunications lors de catastrophes. En effet, quoi de plus difficile que de coordonner les secours sur place, de fournir l'information aux sièges des organisations humanitaires (gouvernementales ou non gouvernementales), aux médias, comme de solliciter une aide particulière dans un domaine spécifique, lorsque tout est détruit? Sans compter, comme l'a souligné avec vigueur Pekka Tarjanne, avec la paperasserie qui peut atteindre des proportions



Jean-Philippe Maitre, président du Conseil d'Etat: «Genève entend soutenir le développement des télécommunications au service de l'aide humanitaire.»

ridicules lorsque des équipes de secouristes ne sont pas autorisées à apporter «walkies-talkies», autorisations qu'elles doivent obtenir auprès de ceux-là mêmes qu'elles sont en train de secourir! C'est la raison pour laquelle l'UIT a travaillé à l'élaboration d'une nouvelle Convention régissant l'utilisation transfrontalière des équipements de communication. Il ne faut pas se tromper, cette convention (connue sous le nom de «Convention sur la mise à disposition de ressources de télécommunication pour l'atténuation des effets des catastrophes et pour les opérations de secours en cas de catastrophes»), si elle est adoptée, et ce devrait être le cas l'année

